

L'ECHO de l'AAPAM



1er

Trimestre 2014
N°45

LE MOT DE LA DIRECTRICE

La future loi « *Autonomie* » dans son volet en faveur du domicile devrait être votée au cours du 2^{ème} semestre 2014 pour une application en 2015. La concertation sur ce projet de loi « *d'adaptation de la société au vieillissement* » devrait se terminer début février. Notre fédération, l'UNA, est intervenue sur différents thèmes : la réforme de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), sur la question de la prévention et des aides techniques, sur les aidants familiaux ...

Au cours des échanges, l'UNA a réaffirmé le rôle primordial des services d'aide à domicile dans le soutien, dans la prévention, non seulement des risques mais aussi au niveau de la santé.

Le projet de loi prévoit plusieurs propositions pour favoriser la vie à domicile des plus âgés d'entre nous dont :

- une amélioration de l'APA (des plafonds moins élevés d'octroi de l'aide, ...)
- la diminution du « *reste-à-charge* » pour les personnes ayant les plafonds d'aide les plus lourds et pour les classes moyennes. En effet, il n'est pas acceptable de constater qu'aujourd'hui, certains d'entre vous limitent les heures d'intervention des aides à domicile en raison du coût trop important du « *reste-à-charge* »,
- l'instauration d'un droit de répit pour les aidants dont la tâche est lourde,
- et une rémunération des services non plus à l'heure mais au forfait.

A l'heure actuelle, nous sommes plutôt satisfaits des propositions ; nous restons néanmoins vigilants.

Concernant notre activité, grâce à l'investissement des équipes, je peux enfin vous informer que, dès février, les plannings intégreront les temps de déplacement des aides à domicile entre deux personnes. Ces temps étaient payés mais n'apparaissaient pas sur les plannings. A compter de maintenant, les aides à domicile interviendront sur des horaires plus précis mais qui pourront être **par exemple** de 10h10 à 11h10 ou de 16h15 à 17h45. Je compte cependant sur votre bienveillance car il nous faudra quelque temps pour ajuster correctement les plannings, sachant que les imprévus existeront toujours.

Enfin, la nouvelle équipe du Comité d'Hygiène, de Santé et des Conditions de Travail (CHSCT) vient d'être désignée par les représentants du personnel. Il s'agit de Yannick Beauger, d'Isabelle Cabarouy, de Fanny Fernandez et d'Anne-Marie Trézéguet. Leurs missions seront détaillées dans le prochain journal. D'ici là, je vous souhaite tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Florence Bocquet

Sommaire

Le mot de la Directrice

Page 2

ZOOM SUR...

- * Maryvonne DURAND
- * Le réaménagement des secteurs

Page 3

L'AAPAM une équipe

- * Le Service de soin

Médicament

- * Basse vision

Page 4

Prévention

- * Remonter après 2 AVC

Page 5

La parole est à vous...

- * Un siècle d'histoire
- * Remue Ménages

Page 6

Dates à retenir

Le saviez-vous ?

ZOOM SUR....

Maryvonne DURAND



Retenue par ses activités d'aide à domicile, Maryvonne DURAND n'a pas pu participé à la remise de sa médaille de travail lors de la cérémonie officielle.

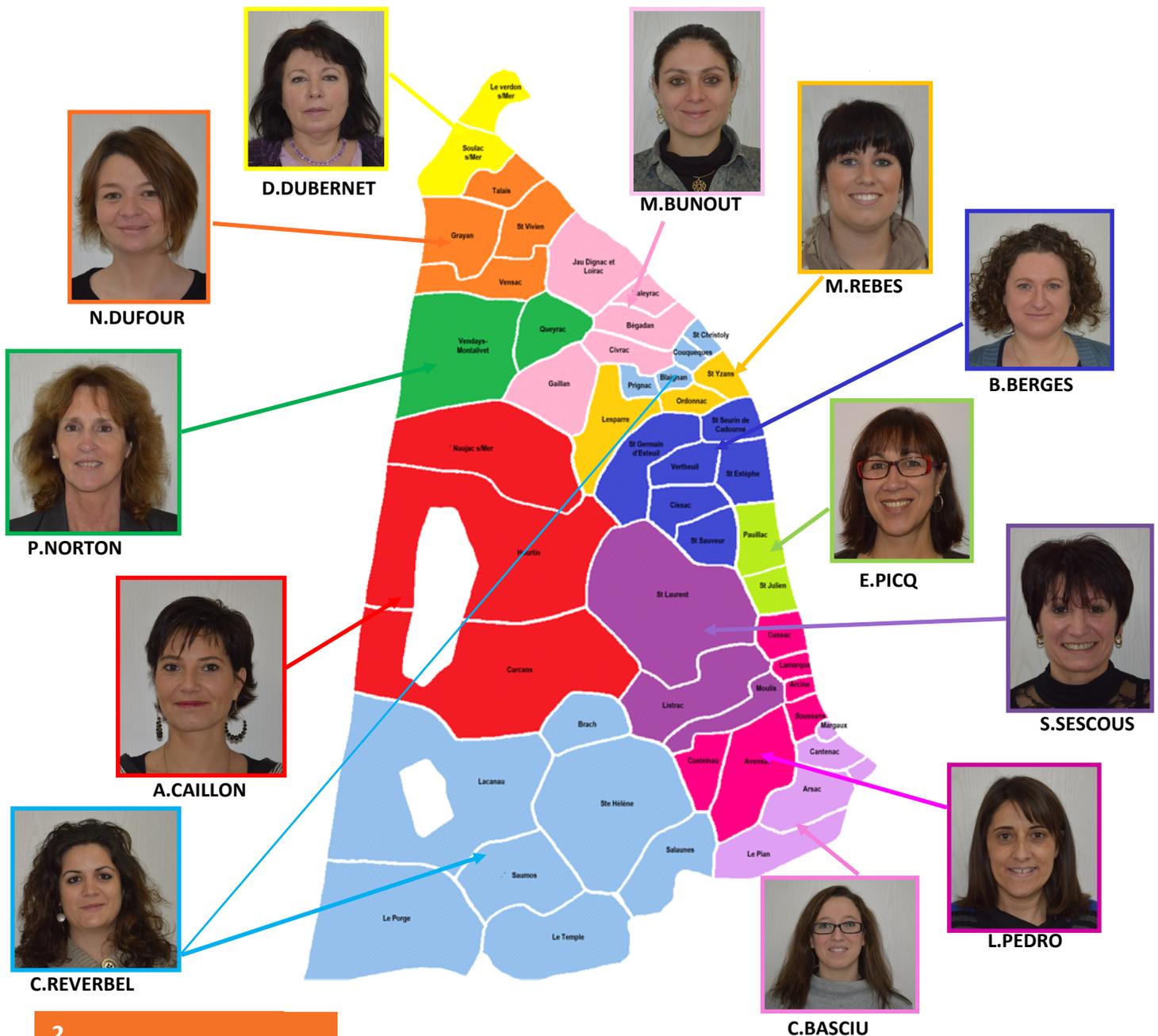
C'est donc jeudi dernier, en présence de ses collègues et de la responsable de secteur, Nadège Dufour, que Maryvonne Durand a reçu la médaille d'argent du travail de Florence Bocquet. Maryvonne Durand a connu toutes les évolutions (positives) du métier d'aide à domicile, de son balbutiement à aujourd'hui.

Toutes nos félicitations pour cette médaille bien méritée !

L'AAPAM, une équipe...

réaménagement des secteurs

Pour uniformiser les zones géographiques des responsables de secteur, une nouvelle organisation a été mise en place au 1er janvier 2014. La carte ci-dessous vous permettra en localisant votre zone d'habitation de vous adresser à la personne concernée.



Le Service de Soin Infirmier à Domicile (SSIAD) est un service médico-social autorisé par l'Agence Régionale de Santé. Il intervient sur les communes des cantons de Lesparre, Saint-Vivien, Le Verdon, Pauillac et Soulac.

Ce service permet à des personnes de plus de 60 ans de bénéficier de toilette et de soins infirmiers au domicile, sous prescription médicale.

Concernant l'équipe du SSIAD, il s'agit de Sophie COLONGE infirmière coordinatrice, de Claude DAUBIN et Natacha BARATEAU, infirmières, de Véronique PRUNIER psychomotricienne, des secrétaires Carole BEDIN et Béatrice BROUSTET et aujourd'hui d'Assistants de soin en gérontologie et de 40 aides-soignant(e)s.

Le SSIAD fonctionne en collaboration avec les équipes de l'aide à domicile, les infirmiers libéraux, les médecins traitants et les professionnels du soin (clinique, kiné, pharmacie, matériel médical, ...). Avec l'aide à domicile, il s'agit d'adapter aux mieux les temps d'intervention et la complémentarité des interventions. Les infirmiers libéraux effectuent les actes médicaux infirmiers si besoin et le médecin traitant est notre interlocuteur pour le suivi de l'état de santé.

Après le questionnaire de satisfaction de l'été dernier, les équipes ont réalisé l'évaluation interne du service. Cette évaluation est une réelle opportunité pour réinterroger nos pratiques et les

adapter au plus près des attentes et des besoins des personnes aidées. Une des améliorations à venir est par exemple, que les personnes bénéficiant des deux services (aide et soin), aient une visite commune des responsables (infirmière et responsable de secteur) et non pas séparément. La coordination en serait améliorée. Un autre point concerne la réactivité de prise en charge. En effet, tout un chacun peut avoir besoin rapidement d'une aide à la toilette (chute, bras cassé, ...) et pour un temps déterminé. Nous savons le faire mais pas suffisamment rapidement. Nous améliorerons donc les accueils « en urgence » dans les prochains mois. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, elle nous sont nécessaires. Merci.



Une réunion au SSIAD - Source AAPAM -

MEDICAMOT

Basse vision, des solutions pour vivre mieux

Voir mal, même très mal, ne signifie pas ne pas voir du tout mais voir autrement.

La **basse vision** ou **malvoyance** est la perte de la vision des détails. Elle peut survenir à tout âge et est souvent associée à une altération du champ de vision et concerne environ 3 millions de personnes en France.

Cela se traduit par :

- Des difficultés à reconnaître un visage
- Des difficultés à se déplacer dans la rue
- Des difficultés à lire un magazine
- Un éblouissement fréquent même par temps couvert.

Ce handicap pose problèmes dans la vie de tous les jours.

Pour optimiser les capacités visuelles restantes et afin d'accomplir plus facilement les activités de la vie quotidienne, des aides techniques peuvent être proposées pour retrouver de l'autonomie comme des systèmes optiques et loupes, filtres basse vision, des lampes spécifiques avec éclairage...

Pour répondre à vos besoins éventuels, des opticiens de proximité sont à votre service et peuvent intervenir à domicile.

Vue du Médoc, est une entreprise régionale indépendante comptant 5 magasins sur le territoire (Castelnau, Lesparre, St Vivien, Lamarque, Lacanau-ville, Vendays et St Laurent) et peut évaluer sur rendez-vous vos besoins visuels à domicile ou au centre régional basse vision à Lesparre.

En partenariat avec les ophtalmologistes et orthoptistes, **Vue du médoc** est un opticien spécialiste en verres progressifs, en équipements pour les enfants et en contactologie.

Sur site ou à domicile, vous pourrez bénéficier d'un conseil personnalisé et essayer gratuitement des loupes manuelles ou électroniques, des sur-lunettes avec filtres...ou tout simplement une loupe de broderie.



Sur-lunettes avec filtres



Lampe



Loupe

LA PREVENTION : Remonter après deux AVC...

Ateliers en cours

Carcans :

Ateliers de Liens Intergénérationnels le mardi à partir de 14h30 à la salle de la Bugade.

Ateliers à venir :

St Hélène :

Réunion de sensibilisation Nutrition Santé Seniors le 14 février à 14h30.

Lamarque :

Réunion de sensibilisation sur la mémoire le 20 février à 14h30.

Moulis :

Début des ateliers mémoire le 21 février 2014.

St Estephe :

Début des ateliers Nutrition Santé Seniors le 7 avril 2014.

Pauillac :

Atelier Nutrition Santé Seniors (date à définir).

Margaux :

Atelier Nutrition Santé Seniors (date à définir).

Soussans :

Réunion de sensibilisation prévention des chutes (date à définir).

Si vous souhaitez participer à l'un des ateliers prévention ou obtenir des renseignements n'hésitez pas à contacter:

L'AAPAM au 05 56 73 19 50
Florence VIROLEAU
ou
Jenny PEREIRA

Claire COURBIN est une Médocaine de 82 ans, née le 17 août 1931 à Gaillan. Elle a grandi à St Médard en Jalles où elle a fait la rencontre de Robert, celui qui allait devenir son époux. Ils se sont mariés le 11 septembre 1952 et partent vivre en Charente. Deux ans plus tard, ils reviennent en Médoc et s'installent dans une jolie maison à Castelnau où ils vivent toujours.

En juin 2011, Claire a un malaise et Robert la trouve dans la salle de bain inanimée. Il réagit immédiatement et appelle le SAMU. Celui-ci « n'a pas mis dix minutes à arriver », s'étonne le couple. Claire est immédiatement transportée à la clinique où elle est prise en charge par des spécialistes.

Lors de son examen, les médecins diagnostiquent un Accident Vasculaire Cérébral (AVC) et s'aperçoivent que Claire n'en était pas à son premier.

En effet, il y avait des traces d'un premier accident mais Claire nous dit qu'elle ne s'en est « pas vraiment rendu compte ». Robert quant à lui, nous dit avoir constaté un changement de comportement de la part de son épouse à un certain moment. Sa petite fille aussi s'en est rendu compte car Claire était une excellente cuisinière, elle adorait préparer des gâteaux à sa petite fille, mais celle-ci ne retrouvait plus le goût de ses gâteaux préférés...

Quelque chose d'inexpliqué avait changé en elle, mais mettant ce changement sur le compte de l'âge ils n'y ont pas prêté trop attention.

Une aide à domicile de l'AAPAM intervient chez eux depuis maintenant 2 ans pour aider Claire à réaliser quelques tâches de la vie quotidienne.

Epaulée par son époux, qui l'a toujours soutenue et accompagnée dans ces périodes difficiles et après deux ans d'orthophonie, Claire a entièrement retrouvé la parole. Une amie du couple qui ne les voit qu'une fois par an, la trouve changée depuis sa dernière visite, « elle a fait des progrès considérables » selon elle.

Claire participe aujourd'hui aux ateliers mémoires mis en place par l'AAPAM le jeudi après-midi à Castelnau. D'ailleurs, Robert, nous confie qu'elle a fait des progrès grâce à deux ateliers : **Les ateliers du bien vivre et l'atelier mémoire.**

Robert a 87 ans et demi, malgré les problèmes de santé qu'il rencontre, (vue, ouïe, problème de cœur et fatigue) il tire son épouse vers le haut pour la faire « guérir », il participe aux ateliers proposés par l'AAPAM par plaisir mais surtout pour que son épouse sorte du domicile...

Et les résultats sont là... Claire participe elle aussi aux ateliers avec beaucoup de plaisir, elle voit du monde, se sent bien accompagnée par les animatrices et lorsqu'elle quitte l'atelier, elle se sent bien. Grâce aux corrections que les animatrices lui remettent en fin de séance et avec l'aide de Robert elle peut retravailler au calme les exercices.

Ils souhaitent néanmoins faire passer un message à tous les lecteurs de cet article : « Avec les années, on a de moins en moins de lien, même lorsqu'on a été actif toute sa vie... C'est comme ça... Il ne faut pas avoir peur de s'intégrer dans un groupe, dans un club du 3^{ème} âge ou encore de participer aux ateliers proposés, comme celui sur la mémoire par exemple, car c'est un moment d'échange avec d'autres personnes, 2 heures de détente où on se retrouve tous pour oublier nos soucis et prendre du plaisir. N'ayez surtout pas peur d'être jugés... »



- Claire et Robert - Source AAPAM

La parole est à vous...Un Siècle d'histoire

La mère Noël existe...

A l'occasion des fêtes de fin d'année, Muriel CRYER aide à domicile, a fait une tournée peu ordinaire le 25 Décembre.



Photos source AAPAM



M. Marceau DARDOIZE a fêté ses 100 ans le 13 novembre dernier en présence de sa famille, d'Elisabeth GUGLIELMI son auxiliaire de vie et d'Elodie SENNEPIN assistante de secteur à l'AAPAM.

Sa vieillesse adoucie par les soins constants de son entourage, n'a visiblement en rien atteint son caractère déterminé et sa volonté de communication.

Remue Méninges

« Il était une fois... » solution du numéro précédent



Quais de Pauillac



Casino de Lacanau



Eglise de Lesparre



Gare d'Hourtin

	1	5	6		
		3		5	
5					
					1
	6		2		
		6	5	2	

Solution dans le prochain numéro

Dates à retenir...

POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE, LE COMITÉ D'ENTREPRISE EST HEUREUX DE CONVIER LES SALARIÉS, LEURS CONJOINTS OU ACCOMPAGNANTS AINSI QUE LES EMPLOIS FAMILIAUX À UN REPAS DANSANT .

**Repas du CE Samedi 15 février 2014
au Moulin des Jalles à Castelnau**



Des crêpes faciles et délicieuses !

Pour 6 personnes:

250g de farine, 4 œufs

1/2l de lait

2 sachets de sucre vanillé et 1 pincée de sel

1 cuillère à soupe de sucre en poudre



Tamisez la farine dans un saladier, ajouter le sel, le sucre et le sucre vanillé puis les œufs et mélangez bien. Versez ensuite le lait petit à petit en mélangeant constamment pour éviter les grumeaux. C'est prêt...il ne reste qu'à faire cuire 2 minutes de chaque côté dans une poêle à crêpes légèrement huilée. Bon Appétit!!



En cas d'urgences...

Samu 15	Pompiers 18
Appels d'urgence 112	Centre anti-poison 05.56.96.40.80

Modalités d'accès au service :

Le siège de l'association se situe à Blagnan, à 6 kms de Lesparre.

Les bureaux sont ouverts :

Du lundi au jeudi de 8h00 à 17h30

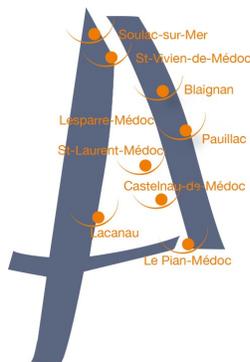
Le vendredi de 8h00 à 16h30

En dehors de ces plages horaires, vous pouvez laisser votre message sur un répondeur.

Téléphone : 05 56 73 19 50

Télécopie : 05 56 73 19 59

contact@aapam-medoc.com



Le saviez-vous ?

Le nom populaire de cette fête en français, Chandeleur, a une origine latine et païenne : la *festa candelarum* ou fête des chandelles, d'après une coutume consistant à allumer des cierges à minuit en symbole de purification. C'est en 1372 que cette fête est officiellement associée à la purification de la Vierge. Aujourd'hui, on connaît surtout la Chandeleur en tant que jour des crêpes. On raconte que c'est le pape Gélase Ier qui, au Ve siècle, faisait distribuer des crêpes aux pèlerins qui arrivaient à Rome.

À la Chandeleur, l'hiver se meurt ou prend vigueur.

À la Chandeleur, grande neige et froid.

Rosée à la Chandeleur, l'hiver à sa dernière heure.

Si la Chandeleur pleure, l'hiver ne demeure.

Si la chandelle est belle et claire, nous avons l'hiver derrière.

Si le ciel n'est ni clair ni beau, nous aurons plus de vin que d'eau (Bordelais).

LES CRÊPES

Ont participé à ce numéro

Publication: Florence BOCQUET

Rédaction: Laura OUVRARD,

Margot REBES, Carole BEDIN, Alexandra DURAND, Jenny PEREIRA .

Merci aussi à Vue Du Médoc, Claire et Robert COURBIN, Marceau DARDOISE